

délais.

FICHE d'INSCRIPTION

FORMATION d'INTERVENANT en ANALYSE des PRATIQUES PROFESSIONNELLES et SUPERVISION

NOM:		
Prénom :		
Adresse :		
Courriel : Cellulaire :		
Prise en charge employeur (3990,00 €) : Si oui, joindre impérativement la prise en charge emplo	ြ oui yeur avec la p	□ non présente inscription.
Prise en charge fonds de formation (3990,00 €) : Si oui, joindre impérativement le document de prise en	□ oui charge OPCC	☐ non Davec la présente inscription.
Sans prise en charge :		
Tarif individuel : 3.250,00 € nets de taxes - Acompte 20 % obligatoire dès acceptation de votre dossier, soit 650,00 € à régler par virement, CB, PayPal ou chèque bancaire.		
Paiement du solde, soit 2.600,00 € au premier jour de la formation. Paiement possible en 3 fois : premier tiers, soit 867,00 €, à régler au premier jour de la formation ; les deux paiements suivants seront envisagés au cas par cas, des chèques de caution seront exigés.		
Paiements acceptés : chèque bancaire, virement, CB, PayPal, e	spèces (jusqu'	à 1.000,00 € maximum).
Au démarrage de la formation, l'acompte reste dû même en l'absence de la person	nne inscrite.	
Après le commencement de la formation, la totalité du paiement reste dû y compris en cas d'absence de la personne inscrite, indépendamment de motif d'absence.		
Si la formation n'avait pas lieu, l'acompte serait remboursé dans son intégralité.		
En cours de formation, en cas d'absence d'un intervenant, aucun remboursemen	nt ne nourra être d	lemandé l'Association s'engageant à fourni

AMORIFE International, Association Loi 1901 Siret 882 108 269 00029 - Prestataire Formations 27 39 01 287 39 Siège Social : 52, avenue Georges Pompidou F-39100 DOLE - +33 683 831 476 secretariat@amorifeinternational.com

l'intégralité des contenus proposés par un autre intervenant aux compétences identiques ou avec le même intervenant à d'autres dates, fixées entre le groupe et l'Association, sans surcoût pour les participants. Les stagiaires et les employeurs ne pourront prétendre à aucune indemnité compensatrice.

Une question à poser ? Appeler notre Secrétariat ou écrivez-nous par courriel, nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les plus brefs